

# Les récifs artificiels

## En France, on noie le poisson, pas les épaves...

Nous avons suivi avec beaucoup d'intérêt l'implantation expérimentale de récifs artificiels mouillés ces dernières années sur notre littoral atlantique au sud de l'île d'Yeu et en face du Croisic. Toute une variété d'organismes, toute une faune y a été attirée très rapidement et est maintenant fixée sur ces petits récifs, ce qui prouve **une fois de plus** l'efficacité de ces dispositifs. Nous savons maintenant, par exemple, que les amas "chaotiques" sont plus efficaces que les "empilages bien rangés" et qu'il est préférable de les immerger sur telle nature de fonds plutôt que telle autre et à telle profondeur plutôt qu'à telle autre. La région de Marseille, après avoir procédé, elle aussi, à des expérimentations tout aussi convaincantes, vient enfin de mouiller 30 000 m<sup>3</sup> de récifs en béton à 30 m de fond, sur 220 ha, pour un coût de 6 millions d'euros et espère ainsi **multiplier par 100** la densité des espèces animales... Le Portugal et l'Espagne ont déjà mouillé chacun beaucoup plus de récifs que les Français, ils possèdent plus de 100 000 m<sup>3</sup> de récifs productifs. Mais le Japon restera encore pour longtemps le modèle en la matière puisque 20 millions de m<sup>3</sup> de récifs au minimum ont déjà été mis en place depuis la seconde guerre mondiale... les premiers "refuges pour poissons" auraient été immergés au... 17<sup>ème</sup> siècle ! Grâce à cela, les **6300 villages** de pêche répartis autour des îles japonaises vivent de la pêche côtière ! On nous apprend que des Français sont actuellement observateurs auprès des Japonais pour bénéficier de leur expérience, c'est tant mieux et nous nous en félicitons. Désormais, il n'est plus besoin de démontrer l'efficacité des récifs artificiels, tout le monde l'a bien compris, nous pourrions simplement nous contenter d'appliquer les bonnes recettes existantes de par le monde. Est-il raisonnable de procéder encore à d'autres essais comme c'est le cas cette année à Etretat pour 760 000 euros ? N'en connaissons-nous pas assez sur le sujet ? Combien d'années allons-nous encore attendre pour admettre, en fin de compte, que "ça marche ?" Pourquoi retarde-t-on encore de véritables investissements productifs en Atlantique et en Manche ? Est-il besoin d'en connaître encore plus ? **D'autres intérêts, plus catégoriels** (plus égoïstes) retarderaient-ils la propagation de ces récifs si productifs mais si... protecteurs ? ...

Les récifs en béton "marchent bien", disons-le une fois pour toutes, mais il existe pourtant des solutions moins coûteuses. Détail important : concernant les récifs en béton fabriqués à terre, il est primordial de rappeler que leur coût de mouillage est au moins quatre fois plus élevé que leur coût de fabrication ! Il est nécessaire en effet de disposer de très gros moyens en barges et en grues pour convoyer ces masses sur le lieu d'implantation. (essais de l'île d'Yeu et Croisic : 1,2 millions d'euros pour 840 m<sup>3</sup> dont seulement 13% consacrés à la fabrication). Les Américains créent actuellement des récifs avec beaucoup plus d'efficacité que nous et sans doute pour moins d'argent en coulant simplement leurs vieux navires et en particulier leurs porte-avions après les avoir dépollués, enrichissant leurs fonds marins de plusieurs centaines de milliers m<sup>3</sup> d'un seul coup ! ... et ils ne sont pas les seuls puisque le Canada coule encore cette année un destroyer, agrandissant ainsi son parc de récifs constitués d'une flotte impressionnante de navires et aussi d'avions (dont un "737") et en proclamant : « *Notre but est de promouvoir la tourisme de l'éco-plongée et de créer un habitat sous-marin gérable à long terme et pérenne, utilisant des moyens éthiques sur des zones biologiquement dévastées ou sévèrement endommagées.* » a indiqué Howie Robins, Président de la « Artificial Reef Society ». Les exemples sont nombreux de par le monde : le succès de l'exemple mauricien de création de récifs artificiels avec de vieux navires a été tel qu'il a été accrédité d'une reconnaissance internationale avec l'obtention, en 1994, du second prix du Grand Prix International de l'Environnement Marin ! N'en déplaise à tous les faux écologues prétendant que ces opérations seraient sources de pollution.

En France, nous en sommes encore et toujours aux essais !... Nous laissons partir et découper notre cher Clemenceau qui représente potentiellement au minimum 200 000 m<sup>3</sup> de récifs !... Quel gâchis ! Nous avons imaginé l'immersion de ce grand navire en face des côtes vendéennes, quel symbole de surcroît, le "**retour du Tigre au pays**" !... En France, lorsque l'on immerge une carcasse de bateau, c'est "en

catimini" à 30 km des côtes de la Martinique et à...2700 m de fond !... Là nous sommes certains que l'opération sera totalement inutile !... (voir sur Internet le coulage du cargo Master Endeavour en juillet 2008). Pourtant, il n'est plus à démontrer que les épaves de navires, présentes au fond de nos océans et de nos mers, recèlent de véritables trésors de la faune car leur habitat les a protégés, c'est là que l'on trouve les plus beaux spécimens de lieus, juliennes et autres congres ! Nos champions nationaux de pêche à la canne peuvent en témoigner !...

Nos épaves de navires sont très nombreuses, il suffit de jeter un petit coup d'œil dans nos ports ou nos arrière-ports et ils représentent, après dépollution, les récifs les moins coûteux à convoier, il suffit de les remorquer à l'endroit choisi pour leur coulage et de les saborder !... Mais d'autres "objets" sont tout aussi intéressants pour créer des récifs protecteurs et ils sont même exempts de pollution et disponibles en quantité : ce sont, par exemple les vieux poteaux électriques en béton, les vieux wagons SNCF... cherchons bien, il y en a sans doute beaucoup d'autres ! Et de grâce, arrêtons les essais, arrêtons les palabres et installons vite ces habitats protecteurs pour que demain le marin pêcheur côtier vive encore de son métier et que le pêcheur de loisir puisse encore jouir de cette si belle nature.

Nos détracteurs prétendent que dans notre pays, lorsqu'un problème devient un peu trop voyant mais qu'il n'y a pas d'argent pour financer la solution (souvent connue de tous), on crée une commission pour "noyer le poisson"...ou bien on procède inlassablement à des essais, et encore à des essais...

Rêvons un peu, enclenchons le cercle vertueux : nombreux récifs → protection de la faune marine → multiplication des espèces → développement de la pêche côtière → poisson meilleur marché → développement de la consommation → création de nouvelles richesses ...

Guy PERRETTE président du CVPL (CD85)